

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt quatre avril, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion ordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page
1	40	Affectation résultat budget commune	Affectation du résultat du budget de la Commune	
	41	Vote des 4 taxes	Vote des 4 taxes	
2	42	Affectation résultat budget assainissement	Affectation du résultat du budget assainissement	
4	43	Droit de préemption	Droit de préemption parcelle AI 302 au lieu-dit « le Faure »	
5	44	Enquête publique SAMBOIS	Avis enquête publique SAMBOIS à Bonneville	
6	45	Délégués marchés publics	Désignation des délégués pour les marchés publics	
7	46	Délégués Pays du Grand Bergeracois	Désignation des délégués au Pays du Grand Bergeracois	
8	47	Délégués CNAS	Désignation du délégué au CNAS	
9	48	Délégués CDC aux commissions	Désignation des délégués aux commissions de la Communauté de Communes	

L'an deux mille quatorze, le vingt quatre avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 18 avril 2014.

Etaient présents : Jean-Thierry LANSADE, Jean-Luc FAVRETTO, Josette LAGORCE, Franck POURTAL, Alain BATAC, Hélène DENOST, Marie-Pierre POUGET, Marie-Catherine ROHOF, Florentine POUCHIN N'GAPELE, Jean-Luc RABOISSON, Sophie BUYTAERT, Sébastien BAGGIO, Cédric MEYROU, Aurélie COMBESCOT, Francis CARNET-GUILLOT

Absents excusés : néant

Absent non excusé : néant

Procurations : néant

Secrétaire de séance : Alain BATAC

Approbation du procès-verbal

Le Maire soumet à l'assemblée le compte rendu de la réunion du 04 avril 2014 pour approbation. Aucune remarque n'est apportée sur le compte rendu et celui-ci est adopté à l'unanimité.

Adoption de l'ordre du jour

- Délibérations :
 - Vote du budget primitif 2014 de la Commune
 - Affectation du résultat budget de la Commune
 - Vote des 4 taxes
 - Vote du budget primitif 2014 de l'assainissement
 - Affectation du résultat budget assainissement
 - Droit de préemption sur la parcelle AI 302 « au Faure »
 - Avis enquête publique SAMBOIS
 - Délégués à la commission des marchés publics
 - Nomination des délégués au Pays du Grand Bergeracois
 - Nomination des délégués au CNAS (Centre National d'Action Sociale)
- * Nomination des délégués aux commissions de la CDC Montaigne Montravel et Gurson
 - voirie
 - enfance jeunesse et maison de santé
 - spanc
 - économie tourisme
 - sports et culture
 - aménagement de l'espace et urbanisme
- Commissions et syndicats
- Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 DE LA COMMUNE

Dépenses de fonctionnement

-011 : charges à caractère général	: 174 500.00
-012 : charges du personnel	: 323 700.00
-014 : atténuation de produits	: 67 203.00
-022 : dépenses imprévues	: 40 000.00
-023 : virement section d'investissement	: 100 000.00
-65 : autres charges de gestion courante	: 90 600.00
-66 : charges financières	: 23 500.00
-67 : charges exceptionnelles	: 2 000.00
-042 : amortissement	: 300.00
TOTAL	: 821 803.00

Recettes de fonctionnement

-002 : excédent antérieur reporté	: 74 168.75
-013 : atténuation des charges	: 10 000.00
-70 : produits des services	: 41 134.25
-73 : impôts et taxes	: 376 000.00
-74 : dotations, participations	: 287 500.00
-75 : autres produits de gestion courante	: 20 000.00
-77 : produits exceptionnels	: 13 000.00
TOTAL	: 821 803.00

Dépenses d'investissement

-001 : déficit d'investissement reporté	: 198 608.84
-20 : immobilisations incorporelles	: 3 200.00
-16 : emprunts et dettes assimilés	: 66 400.00
-23 : immobilisations en cours	: 686 700.00
-21 : terrains	: 21 000.00
TOTAL	: 975 908.84

Recettes d'investissement

-021 : virement à la section de fonctionnement	: 100 000.00
-10 : dotation fonds divers et réserves TVA-TA	: 29 000.00
-1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	: 130 000.00
-13 : subvention d'investissement	: 439 150.00
-16 : emprunts	: 275 958.84
-165 : dépôt et cautionnement	: 1 500.00
-040 : amortissement	: 300.00
TOTAL	: 975 908.84

Délibération : Vote du budget primitif 2014 de la Commune

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif 2014 de la Commune conformément aux documents transmis.

Le budget primitif est adopté à 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention

AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET DE LA COMMUNE

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 du budget de la Commune fait apparaître un excédent cumulé de 204 168,76 €.

Il est décidé d'affecter la somme de 130 000,00 € à l'investissement au compte 1068 du budget 2014 au titre de l'affectation du résultat.

Les 74 168,76 € restant seront maintenus en recettes de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

VOTE DES 4 TAXES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les impôts et de voter les taux des taxes pour l'année 2014, identiques à ceux de 2013 :

- taxe d'habitation : 10,59 %
- taxe foncière bâti : 8,89 %
- taxe foncière non bâti : 38,37 %
- CFE : 15,54 %

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de voter ces taux.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014 DE L'ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement

-011 : Charge à caractère général	:	17 000.23
-66 : emprunts	:	6 900.00
-022 : dépenses imprévues	:	1 000.00
-023 : virement à la section d'investissement	:	32 800.00
-042 : dotation aux amortissements et provisions	:	43 000.00
TOTAL	:	100 700.23

Recettes de fonctionnement

-002 : excédent de fonctionnement	:	27 921.23
-042 : reprise sur amortissement et provisions	:	5 800.00
-70 : vente de produits	:	60 479.00
-74 : subvention d'exploitation	:	6 500.00
TOTAL	:	100 700.23

Dépenses d'investissement

-040 : subvention d'investissement	:	5 800.00
-020 : dépenses imprévues	:	10 000.00
-23 : immobilisations en cours	:	694 200.00
-16 : remboursement d'emprunts	:	53 000.16
TOTAL	:	763 000.16

Recettes d'investissement

-011 : excédent reporté	: 89 162.16
-021 : virement à la section d'exploitation	: 32 800.00
-040 : amortissement des immobilisations	: 43 000.00
-10 : apport dotations et réserves	: 50 638.00
-13 : subventions d'investissement	: 286 100.00
-16 : emprunts et dettes assimilés	: 261 300.00
TOTAL	: 763 000.16

Délibération : vote du budget assainissement 2014

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget assainissement 2014 conformément aux documents transmis.

Le budget assainissement est adopté par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention.

AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ASSAINISSEMENT

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 du budget assainissement fait apparaître un excédent cumulé de 27 921,23 €.

Il est décidé de ne rien affecter à l'investissement au compte 1068 du budget 2014 au titre de l'affectation du résultat.

Les 27 921,23 € seront maintenus en recettes de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition

AUGMENTATION DE LA TAXE DE RACCORDEMENT A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNEE 2014

Le Maire indique qu'il y a lieu de statuer sur une augmentation de la taxe de raccordement à l'assainissement collectif, qu'il propose de porter de 1600.00€ à 1700.00 €, à compter du 1^{er} mai 2014.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

DROIT DE PREEMPTION SUR LA PARCELLE AI 302 « le FAURE »

La Commune a reçu le 18 mars 2014 une déclaration d'intention d'aliéner concernant la vente d'un terrain situé « le Faure » cadastré section AI n° 302, d'une superficie de 29 a 58 ca, appartenant à Monsieur DAUBISSE Jean-Claude, au prix de 1000 €.

Vu la situation de cette parcelle et l'intérêt qu'elle présente pour l'échanger avec M. KOHLER, afin de résoudre un problème d'accès au lieu-dit « le Faure » datant de plus 50 ans, le Conseil Municipal décide à 14 voix Pour et une voix Contre (M. BAGGIO Sébastien), d'acquiescer ce bien par voie de préemption.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

ENQUETE PUBLIQUE SAMBOIS

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Mairie est destinataire d'un arrêté préfectoral ordonnant la mise à enquête publique en vue de régulariser l'activité de production de merrains sur le territoire de la Commune de Bonneville et Saint Avit de Fumadières au lieu-dit « Le Bourrichoux ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité émet un avis favorable à cette demande d'autorisation.

DELEGUES A LA COMMISSION DES MARCHES PUBLICS

Le Maire indique qu'il y a lieu de formaliser l'élection des délégués à la Commission d'appels d'offres suite à la réforme des scrutins électoraux des communes de plus de 1000 habitants.

Le Conseil Municipal ,

-Vu le code des marchés publics, et notamment l'article 22,

-Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-22,

-Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de désigner les membres de la commission d'appel d'offres pour la durée du mandat,

-Considérant qu'outre le Maire, cette commission est composée de 6 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

-Considérant qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

PREND ACTE,

Que la présidence de la commission d'appel d'offres revient à Monsieur le Maire,

ELIT à 14 voix Pour et 1 Nul,

En tant que membres titulaires :

Liste 1 : M. FAVRETTO Jean-Luc

M. RABOISSON Jean-Luc

M. BAGGIO Sébastien

En tant que membres suppléants

Liste 1 : Mme POUGET Marie-Pierre

M. MEYROU Cédric

Mme DENOST Hélène

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération, qui annule et remplace la précédente délibération déposée en Sous-Préfecture le 10 avril 2014.

NOMINATION DES DELEGUES AU PAYS DU GRAND BERGERACOIS

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014, le Conseil Municipal s'est réuni pour désigner les délégués au Pays du Grand Bergeracois.

Après en avoir délibéré le conseil municipal désigne :

Délégués titulaires

- Jean-Thierry LANSADE
- Francis CARNET-GUILLOT
- Cédric MEYROU

Délégués suppléants

- Jean-Luc FAVRETTO
- Josette LAGORCE
- Florentine POUCHIN N'GAPELE

NOMINATION DES DELEGUES AU CNAS (Centre National d'Action Sociale)

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014, le Conseil Municipal s'est réuni pour désigner le délégué élu auprès du CNAS (Comité National Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

-Monsieur LANSADE Jean-Thierry

NOMINATION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS DE LA CDC MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON

Le Maire propose à l'assemblée de désigner les délégués aux différentes commissions de la Communauté de Communes Montagne Montravel et Gurson ;

Après en avoir délibéré le conseil désigne :

Voirie : FAVRETTO Jean-Luc (suppléant POURTAL Franck)

Enfance et Jeunesse : POUGET Marie-Pierre (suppléante ROHOF Marie-Catherine)

SPANC : MEYROU Cédric (suppléant RABOISSON Jean-Luc)

Economie : LANSADE Jean-Thierry (suppléant FAVRETTO Jean-Luc)

Tourisme : POUCHIN N'GAPELE Florentine (suppléante BUYTAERT Sophie)

Action sociale : DENOST Hélène (suppléante ROHOF Marie-Catherine)

Maison de santé : DENOST Hélène (suppléante ROHOF Marie-Catherine)

Sports et culture : COMBESCOT Aurélie (suppléante LAGORCE Josette)

Aménagement de l'espace et urbanisme : BAGGIO Sébastien (suppléant LANSADE Jean-Thierry)

COMMISSIONS ET SYNDICATS

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Il est procédé à la désignation des personnes responsables des différentes cellules du Plan Communal de Sauvegarde de la Commune :

- Cellule économique : Sophie BUYTAERT – Jean-Luc RABOISSON
- Cellule population : Marie-Pierre POUGET – Josette LAGORCE
- Cellule centre de secours : Thierry LANSADE – Jean-Luc FAVRETTO
- Cellule relations publiques : Florentine POUCHIN – Franck POURTAL
- Cellule logistique : Sébastien BAGGIO – Aurélie COMBESCOT
- Cellule ERP (établissement recevant du public) : Hélène DENOST – Marie-Catherine ROHOF
-

RYTHMES SCOLAIRES

Madame POUGET indique que différentes réunions sont programmées entre les élus du RPI Montcaret-St Seurin de Prats, les enseignants et les parents d'élèves.

Madame ROHOF précise qu'il est bon d'attendre les décisions du nouveau ministre sur l'assouplissement des rythmes scolaires

Fête cantonale

Cédric MEYROU informe le Conseil qu'un appel à bonnes volontés sera lancé dès demain, sous forme de flyers, pour mobiliser le maximum de personnes à la préparation d'un char, sur le thème « l'école d'hier et d'aujourd'hui », qui défilera lors de la fête cantonale de Villefranche de Lonchat le 27 juillet prochain.

Eglise

Madame DENOST indique qu'il convient de relancer l'architecte, chargé des travaux de toiture de l'église, afin de pouvoir présenter le dossier le plus rapidement possible en vue de l'obtention de subventions auprès des organismes financeurs.

Numérotation des rues

Madame ROHOF précise que la distribution des numéros de rue a débuté ce matin par la rue de la Villa Gallo Romaine, allées des Vergers, allée des muriers, etc,...

Il est décidé qu'un publipostage sera envoyé à tous les foyers pour leur indiquer leur nouvelle adresse ainsi que les formalités administratives à remplir.

QUESTIONS DIVERSES

Mademoiselle COMBESCOT demande qu'une corbeille à papier soit installée à l'aire de pique-nique.

Elle signale également l'état de délabrement dans lequel se trouve la cabine téléphonique située sur le parking de l'église et demande qu'elle soit supprimée.

La démarche a déjà été engagée par la municipalité précédente, et les services concernés seront à nouveau sollicités en ce sens.

Cérémonie du 8 mai

Le Maire informe les Conseillers que le départ de la cérémonie, aura lieu devant la Mairie à 10h30, le jeudi 8 mai prochain.

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la cérémonie à la cantine scolaire.

Réunion avec Madame la Député

Madame la Député a informé le Maire de l'avancement de la réunion prévue le 16 mai de 18h30 à 17h.

Compte tenu de l'indisponibilité de bon nombre de conseillers, cette réunion sera repoussée ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22 h 30 et fixe la prochaine réunion du conseil au jeudi 15 mai 2014 à 20 h 30.

Le Maire,

Jean-Thierry LANSADE	
----------------------	--

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Luc FAVRETTO		Florentine POUCHIN N'GAPELE	
Josette LAGORCE		Jean-Luc RABOISSON	
Franck POURTAL		Sophie BUYTAERT	
Alain BATAÇ		Sébastien BAGGIO	
Hélène DENOST		Cédric MEYROU	
Marie-Pierre POUGET		Aurélie COMBESCOT	
Marie-Catherine ROHOF		Francis CARNET-GUILLOT	

